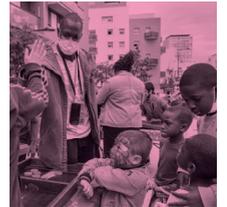


OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

Hautes-Alpes

2021



SOMMAIRE

ÉDITO	01
LE TERRITOIRE	02
LES CENTRES SOCIAUX EN UN COUP D'ŒIL	03
LES ACTIONS	04
LE BÉNÉVOLAT	05
LES RESSOURCES HUMAINES	05
LES RESSOURCES FINANCIÈRES	06
LES PARTENARIATS	07
PROJET SENACS	08
FICHE NATIONALE	09

L'animation de la vie sociale trouve son origine à la fin du 19^e siècle. Marqués par les grandes mutations et les politiques de reconstruction de l'après-guerre, les centres sociaux connaissent un véritable essor dans les années 60.

Sur délégation de l'Etat, dans les années 70, la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) et les Caisses d'allocations familiales (CAF) deviennent des acteurs centraux par la responsabilité qui leur est confiée en matière d'agrément. Elles s'engagent pour accompagner les partenaires et soutenir financièrement les équipements. La démarche de projet (diagnostic, plan d'action, évaluation) est inscrite institutionnellement dans le mode de fonctionnement des centres sociaux, par une nouvelle procédure d'agrément en 1984.

L'animation de la vie sociale apparaît comme un enjeu fort sur le territoire des Hautes-Alpes où les caractéristiques géographiques induisent potentiellement l'isolement des personnes. C'est pourquoi, au travers de la signature du Schéma départemental des services aux familles (SDSF) des Hautes-Alpes pour la période 2017-2021 et le Schéma départemental unique des solidarités (SDUS), les institutions signataires se rejoignent sur l'utilité sociale forte des structures d'animation de la vie sociale. Elles ont souhaité construire ensemble une politique globale d'animation de la vie sociale, par une observation, une réflexion et une action concertées. Dans ce cadre, les centres sociaux des Hautes-Alpes se sont inscrits dans une démarche d'observation au travers du Système d'échange national des centres sociaux (SENACS), animée au plan national par la Caisse nationale des allocations familiales et par la Fédération des centres sociaux de France et relayée, au plan départemental, par la CAF des Hautes-Alpes et par l'Union des centres sociaux des Hautes-Alpes.

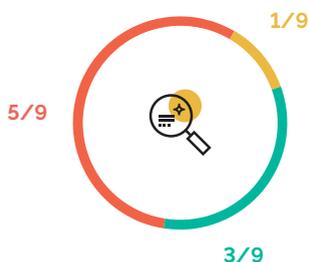
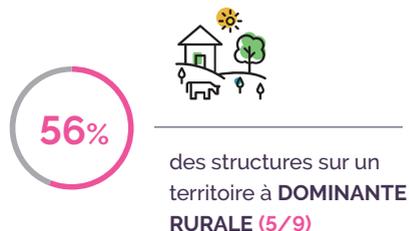
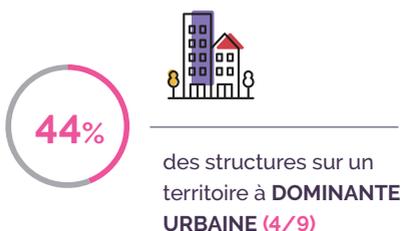
Cette fonction d'observatoire permet d'explicitier l'action menée au quotidien par les centres sociaux. Elle facilite un travail d'anticipation et de prospective, pour accompagner au mieux le développement social des populations et des territoires.

Cette deuxième édition, présentant les résultats de l'année 2020, a pour ambition de mieux faire connaître la vocation des centres sociaux sur le département, de valoriser les réalisations et les actions qu'ils ont mises en œuvre et développées, notamment dans le contexte très particulier de la crise sanitaire.

La mobilisation de la Caisse d'allocations familiales, du Département, des collectivités locales de proximité, des centres sociaux et de l'Union des centres sociaux des Hautes-Alpes autour des schémas permettra, à terme, d'avoir une vision partagée de l'action des centres sociaux, à l'échelle du territoire.

Un grand merci à tous les partenaires pour leur engagement !

LE TERRITOIRE



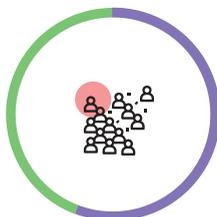
11% des structures situées sur un **quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV)**

33% des structures situées sur un **territoire de veille active**

56% des structures situées sur une **commune classée en zone de revitalisation rurale**

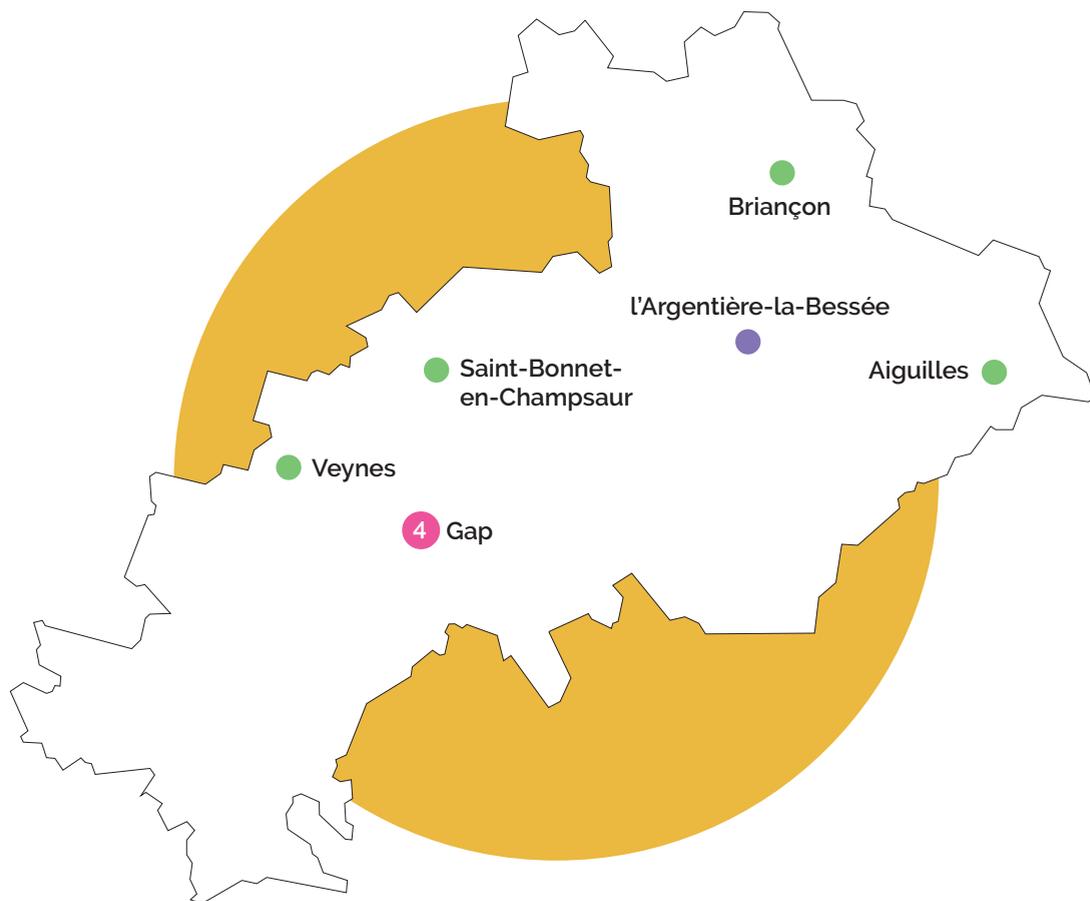
TYPE DE GESTION

100% adhèrent à la Fédération des centres sociaux



LES CENTRES SOCIAUX EN UN COUP D'ŒIL

Les **9 centres sociaux** sont répartis du Nord au Sud, touchant **10 cantons** sur les **15** existants. Leur travail s'établit sur un territoire regroupant **74 communes**.



- Gestion communale
- Gestion intercommunale
- Gestion associative

LES ACTIONS

Public, nombre de centres sociaux et types d'actions



0-3 ANS



Évolution depuis 2018 : =

Accueil des assistant(e)s maternel(le)s /
Accueil parent-enfant / Accueil du jeune
enfant / Espace jeux



4-10 ANS



Évolution depuis 2018 : =

Accueil de loisir sans Hébergement (ALSH) /
Activités périscolaires / Accompagnement à
la scolarité / Accueil parent-enfant / Séjours
de vacances / Espace jeux



11-14 ANS



Évolution depuis 2018 : =

Animation de quartier et de rue /
Accompagnement à la participation d'évè-
nements sur le territoire / Accompagnement
pour des départs en vacances en autonomie
ou avec encadrement / Prévention santé et
conduites à risques / Égalité et lutte contre
les discriminations



15-17 ANS



Évolution depuis 2018 : =

Aide à l'insertion professionnelle / Accompa-
gnement à la participation d'évènements sur
le territoire / Accompagnement numérique /
Prévention santé et conduites à risques /
Égalité et lutte contre les discriminations



18-25 ANS



Évolution depuis 2018 : ↗

Cohésion sociale, citoyenneté et implication /
Études et formation / Accès à l'emploi /
Logement / Parentalité / Temps libre /
Mobilité / Accompagnement sociolinguis-
tique / Insertion professionnelle / Lutte
contre l'illettrisme



26-59 ANS



Évolution depuis 2018 : ↗

Cohésion sociale, citoyenneté et implication /
Accès à l'emploi / Logement / Accès aux droits
et à l'information / Mobilité / Prévention
des conduites à risque / Accompagnement
sociolinguistique / Insertion professionnelle.



+ 60 ANS



Évolution depuis 2018 : =

Permanence des institutions, points relais /
Bornes interactives / Actions pour pallier
les ruptures numériques / Veille juridique /
Écrivain public /

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX JEUNES

Les centres sociaux des Hautes-Alpes s'adressent à toutes les tranches d'âges.

Toutefois, ils s'attachent à développer les actions visant les pré-adolescents et adolescents.

En effet, le Schéma départemental des services aux familles des Hautes-Alpes (2017-2021) souligne l'enjeu fort de l'intégration et de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie. Les centres sociaux ont notamment participé en 2020 aux journées Culture en Stock proposées sur le département.

LE BÉNÉVOLAT



2 599 heures globales
réalisées par les bénévoles
d'activités en 2020
(11 342 en 2018)



0 bénévoles formés
en 2020 (51 en 2018)

LES RESSOURCES HUMAINES



Des écarts importants
entre les centres sociaux :



Pour le plus petit :
10 salariés
(14 en 2018)



Pour le plus grand :
37 salariés
(52 en 2018)



55 SALARIÉS en
équivalents temps plein (ETP)
moyen en 2020, en **contrat à
durée indéterminée**
(60 ETP en 2018)



8 ETP pour les
emplois FONJEP
(7,9 ETP)



2 SALARIÉS ont suivi
une **formation qualifiante**
y compris VAE
(4 en 2018)



22 SALARIÉS ont
suivi une **formation non
qualifiante**
(36 en 2018)

Les centres sociaux des Hautes-Alpes rencontrent des difficultés à s'inscrire dans les dispositifs tels que les contrats d'apprentissage, les contrats de professionnalisation et l'accueil de stagiaires. En effet, les centres sociaux manquent de moyens humains et de temps pour assurer l'accompagnement nécessaire.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES



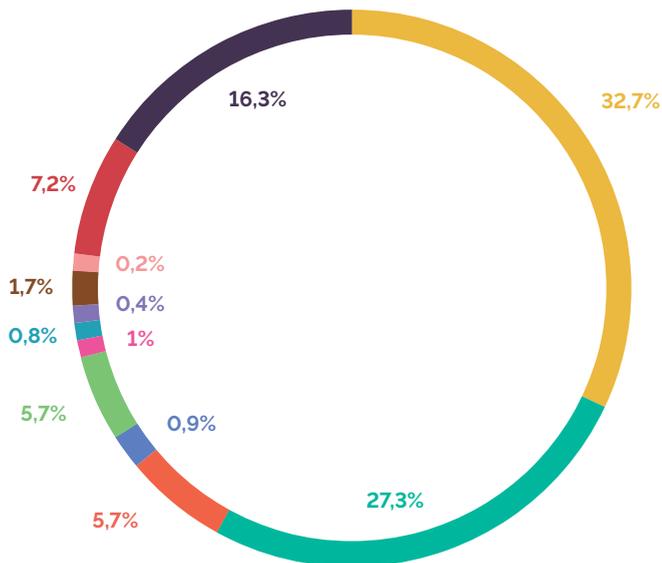
4 667 622 €

Montant total des produits
des centres sociaux du
territoire

5 342 881, 25 €

en 2018

Baisse de 675 259 €



1 527 157 €

Aides des collectivités locales de référence

Dont aide des communes : **1 058 749 €**

Dont aide des EPCI : **468 407 €**

1 275 225 €

Financements de la CAF

Dont PS CAF (AG, ACF, ALSH, CLAS, LAEP,
etc.), Fonds Publics et Territoires, REAAP, aides
financières sur fonds propres

268 423 €

Conseil départemental

40 000 €

Conseil régional

268 595 €

Aides de l'État

47 090 €

MSA

40 000 €

CARSAT

18 275 €

Union Européenne

80 000 €

Fondations

9 000 €

Bailleurs sociaux

335 521 €

Participation des usagers
(cotisations + adhésions +
vente de prestations)

758 336 €

Autres produits

LES PARTENARIATS



Tous les centres sociaux du département ont un partenariat formalisé avec :

- UNE COMMUNE ET / OU UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI)
- LA CAF
- LA MSA
- LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTES-ALPES

D'autres partenariats sont parfois formalisés entre les centres sociaux et :

- L'ÉDUCATION NATIONALE,
- LA CARSAT
- L'ARS
- LA RÉGION SUD
- L'UNION EUROPÉENNE
- DES ACTEURS ASSOCIATIFS
- DES ACTEURS DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
- LES FONDATIONS
- LES CAISSES MUTUELLES
- LES ENTREPRISES

131



ASSOCIATIONS accueillies au sein des centres sociaux des Hautes-Alpes.

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet :
www.senacs.fr

COORDONNÉES

Caf des Hautes-Alpes
10 Boulevard Georges Pompidou
05000 GAP

**Union des Centres Sociaux
des Hautes-Alpes**
35 Rue Pasteur
05100 BRIANÇON

FICHE NATIONALE

ENQUÊTE 2021 - DONNÉES 2020



Période COVID

78% des centres sociaux ont proposé des actions "Hors les murs" en 2020 et **68%** ont mis en place un accueil téléphonique dès le 1^{er} confinement.

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

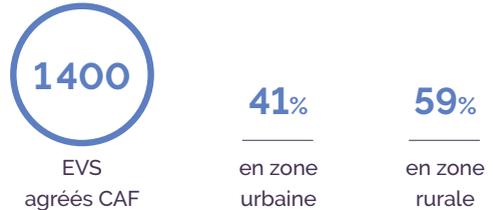
CENTRES SOCIAUX



+ de 57 000 salariés
représentant en moyenne **11,3 ETP** par structure
6 800 stagiaires et volontaires en service civique

+ de 72 700 bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière
+ de 33 800 bénévoles à la gouvernance des gestions associatives

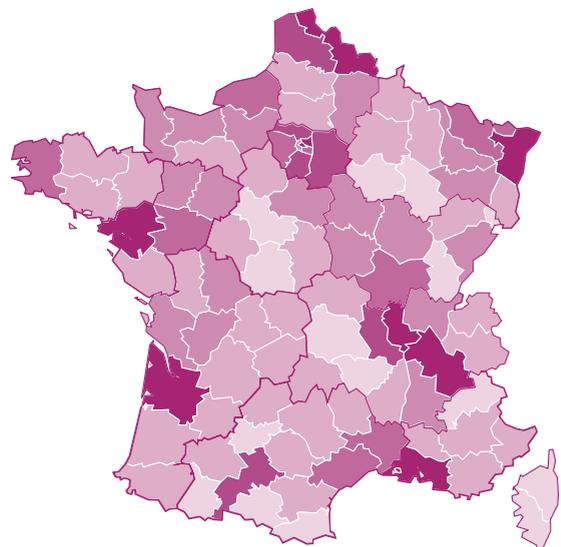
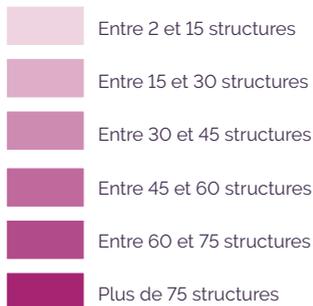
ESPACES DE VIE SOCIALE



+ de 7 950 salariés
représentant en moyenne **2,8 ETP** par structure
1 820 stagiaires et volontaires en service civique

+ de 31 900 bénévoles d'activités
+ de 11 000 bénévoles administrateurs

DENSITÉ DE RÉPARTITION DES STRUCTURES



PROJET
SENACS

SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

